

## Nominations à la direction

### Faits saillants du communiqué:

- Dr. Pouya Hajiani promu chef de la technologie
- M. Derek Lindsay nommé chef des finances
- M. Kiril Mugerman officialisé directeur du développement corporatif

**Montréal, le 26 janvier 2015** – Ressources Géoméga Inc. (« **GéoMégA** » ou la « **Société** ») (TSX-V : GMA) est heureuse d’annoncer les nominations de Dr. Pouya Hajiani au poste de chef de la technologie, M. Derek Lindsay au poste de chef des finances et M. Kiril Mugerman au poste de directeur du développement corporatif. Toutes les nominations sont effectives immédiatement.

« Pouya a une combinaison rare de brillance et travail acharné et a contribué à tous les progrès métallurgiques de nos projets d’éléments des terres rares. Une promotion bien méritée pour un circuit d’embauche comparable à Alain Cayer en septembre 2011. Derek et Kiril ajoutent d’importantes connaissances financières dans les secteurs des minéraux industriels et des technologies. Des additions clés comme nous développons plusieurs projets dans des conditions de marché difficiles. » commente Simon Britt, président et chef de la direction de GéoMégA.

### **Pouya Hajiani, Ph. D., promu chef de la technologie**

Dr. Hajiani s’est joint à l’équipe de direction en février 2013 et apporte de l’expérience dans la conception et l’optimisation des processus chez Géoméga. Il a travaillé en collaboration avec le Groupe IFP à titre d’ingénieur et subséquemment, superviseur pour développer des simulateurs de processus. En 2007, il s’est joint à un groupe de recherche au Canada pour poursuivre des études supérieures. Il est titulaire d’un doctorat avec distinction (génie chimique) de l’Université Laval et une maîtrise avec distinction (conception de processus) et un baccalauréat (génie chimique) de l’Université de Téhéran.

Dr. Hajiani est l’inventeur du procédé de séparation physique de GéoMégA.

### **Derek Lindsay, MBA, nommé chef des finances**

M. Lindsay remplace M. Simon Britt qui occupait le poste sur une base intérimaire. Il apporte une vaste expérience, au Canada et à l’international, avec des postes de finance seniors à Arianne Phosphate Inc. (“Arianne”), Cryocath, Aeroplan et Bell Canada International ainsi qu’Imasco et CIBC Wood Gundy. À Arianne, il a été chef des finances. M. Lindsay est également un associé de la firme Sierra Financial Corp., une société de consultants offrant des conseils stratégiques sur les marchés financiers auprès de sociétés en croissance dans les ressources naturelles et autres secteurs. Il est titulaire d’une maîtrise en administration des affaires de la Tuck School of Business à Dartmouth ainsi qu’un baccalauréat de l’Université Middlebury.

### **Kiril Mugerman officialisé directeur du développement corporative**

M. Mugerman s’est joint l’équipe de direction en septembre 2014 et apporte à la fois une expérience technique et financière à GéoMégA. Il a travaillé sur des projets d’exploration avancés à l’international pour

Gold Fields Ltd. avant de joindre Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc. (« IAVM ») comme analyste minier. À IAVM, il a servi comme analyste minier dans le secteur des minéraux industriels se concentrant dans les secteurs des éléments de terres rares, du graphite et de la potasse. Il est titulaire d'un baccalauréat avec distinction (sciences terrestres et planétaires) de l'Université McGill.

### **Octroi d'options d'achat d'actions**

Aux termes du régime d'options d'achat d'actions de la Société, un nombre total de 100 000 options au prix d'exercice de 0,14 \$ par option ont été octroyées à un officier et des employés. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'octroi et sont acquises progressivement sur une période de 24 mois à raison de ¼ à chaque semestre, conformément aux modalités du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

### **À propos de GéoMégA ([www.geomega.ca](http://www.geomega.ca))**

GéoMégA est une société d'exploration minière québécoise dont l'objectif est la découverte et le développement durable de gisements économiques de métaux au Québec. GéoMégA s'engage à respecter les normes de l'industrie minière canadienne et se distinguer par son ingénierie innovante, l'engagement des parties prenantes et son dévouement à la transformation locale.

Actuellement, GéoMégA a 56 989 560 actions ordinaires en circulation.

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.*

Pour plus d'informations, contactez :

Simon Britt

Président et chef de la direction

GéoMégA

450-465-0099

[info@geomega.ca](mailto:info@geomega.ca)

Kiril Mugerman

Directeur du développement corporatif

GéoMégA

450-465-0099 ext. 3

[info@geomega.ca](mailto:info@geomega.ca)

### **Mises en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs à l'égard de nos intentions et de nos plans. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont basés sur diverses hypothèses et estimations posées par la Société et comportent un nombre de risques et d'incertitudes. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier considérablement de ceux prévus ou suggérés dans ces énoncés prospectifs et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez noter que les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus, comme il est mentionné dans les documents déposés par la Société auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. Divers facteurs peuvent empêcher ou retarder nos plans, notamment la disponibilité et le rendement des entrepreneurs, les conditions météorologiques, l'accessibilité, les prix des métaux, la réussite ou l'échec des travaux d'exploration et de mise en valeur effectués à divers stades du programme ainsi que l'environnement économique, concurrentiel, politique et social en général. La Société se décharge expressément de l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent.